

Objet : FFTir : Informations aux entités - Gratuité de la part fédérale de la licence jeunes 2021/2022



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

Madame, Monsieur,

Après validation de la commission des Finances et accord du comité directeur de la FFTir, il a été décidé d'appliquer exceptionnellement la gratuité de la part fédérale de la licence jeunes pour la saison prochaine 2021/2022 (pour les catégories poussin à junior inclus soit une réduction totale à hauteur de 41 €).

Nous avons à cœur d'aider les jeunes qui n'ont pu pratiquer notre sport à cause des conditions sanitaires difficiles et espérons que nous les retrouverons sur nos pas de tir dès le mois de septembre 2021.

Protégez-vous bien,

*Michel BACZYK
Président de la FFTir*

Cordialement,

Michel BACZYK
Président
0 - FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR